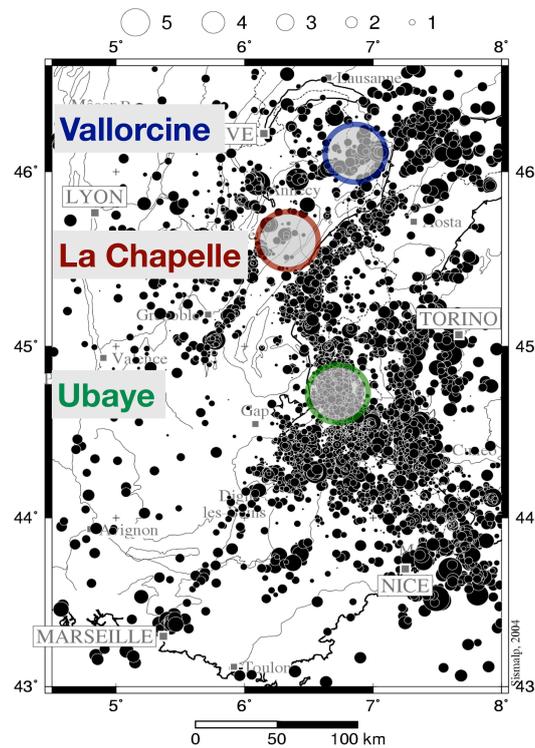


# SISM@Ip-Swarm

## Processus et conséquences des essaims de sismicité dans les Alpes.



### Livrable D4 - Hiérarchisation des situations de vigilance Février 2022

## Avec le soutien des financeurs du programme SDA:



## Avec le soutien des partenaires scientifiques



*Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche  
pour la Prévention des Risques Naturels*



## Processus de hiérarchisation des situations de vigilance selon la méthode des feux tricolores et des arbres de décision.

### Situation normale: **periode verte**

Surveillance de la sismicité des Alpes courante, réalisation de bulletins d'information et diffusion via réseaux sociaux en cas d'événement ponctuel plus significatif ( $M > 3$  ou ressenti par la population s'appuyant sur les témoignages Did You Feel It ? du BCSF, transmis directement à SISMALP quand ils sont localisés dans les Alpes du Nord.

### Situation de surveillance renforcée: **période jaune**

Apparition d'une augmentation locale de la sismicité sur un des trois secteurs concernés, ou d'autres dans les Alpes. Communication interne des opérateurs SISMALP pour informer l'ensemble des membres (chercheurs et techniciens). Les magnitudes restent faibles et non ressentis par la population: pas d'information à destination des opérateurs publics et des collectivités territoriales.

### Situation de vigilance: **période orange**

Le nombre de séismes et les magnitudes augmentent, tout en restant en dessous de 2.5. La population ressent les séismes et des messages BCSF DYFI? arrivent à SISMALP. Une note d'information sur l'activité en essaim est préparée, diffusion de la fiche essais réalisée dans le cadre du projet SISM@LP-Swarm auprès des collectivités territoriales (Préfecture, mairie, communauté de communes) etc es opérateurs publics selon la liste des emails préparés (voir document Communication Livrable D). Le contenu de cette information est informative sur les processus et l'action de SISMALP. Surveillance de la sismicité renforcée par SISMALP.

### Situation de vigilance renforcée: **période rouge.**

L'activité se poursuit, des séismes de magnitude  $M > 3$  se produisent, la population et les collectivités locales recherchent des informations. Des stations temporaires sont installées pour mieux comprendre les processus en jeu. SISMALP intervient sur place afin (1) d'expliquer le phénomène, (2) diffuser les consignes en cas de séisme plus fort, (3) rappel des informations disponibles et des sites officiels afin d'éviter la diffusion de fausses informations, (4) note d'information tous les 2/3 jours en fonction de l'évolution de l'activité à destination de la protection civile qui se charge d'informer les maires.

